

ALLOCATIONS DOCTORALES 2025 - NOTE - RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

**OBJET : Allocations Doctorales 2025 - Note - Recrutement des doctorants**

<b>Informations sur l'emploi</b>		
	Organisation / Entreprise	Université de Rouen Normandie
	Domaine de recherche	Droit privé/Droit civil/Droits fondamentaux
	Profil du chercheur	Chercheur de premier stade (R1)
	Pays	France
	Date limite de dépôt des candidatures	<b>Vendredi 6 juin 2025, 12 h</b> Envoi du document unique (PDF) par mail à l'École doctorale DROIT NORMANDIE. L'accusé-réception ne fera pas foi de la recevabilité de la candidature.
	Type de contrat	Temporaire
	Statut de l'emploi	Temps plein
	Le poste est-il financé par le programme-cadre de recherche de l'UE ?	NON
	L'emploi est-il lié à un poste de personnel au sein d'une infrastructure de recherche ?	NON

<b>Description de l'offre</b>		
	Description du poste et du projet de doctorat (fléché et financé)	Sujet de thèse fléché. Les droits fondamentaux des majeurs protégés Bref argumentaire. En France, plus de 800 000 personnes sont placées sous mesure de protection juridique, telles que la

		<p>tutelle ou la curatelle, en raison d'une altération de leurs facultés personnelles due à l'âge, une maladie ou un handicap. Ces dispositifs, bien qu'essentiels pour garantir leur sécurité et leur accompagnement, soulèvent des enjeux cruciaux concernant la préservation de leurs droits fondamentaux. Cette thèse explore les tensions entre la nécessité de protéger ces individus et le respect de leur autonomie. Comment garantir que les majeurs protégés puissent exercer pleinement leurs droits fondamentaux, comme le droit de vote, le droit au mariage, à la parentalité, ou encore à la vie privée et à l'accès aux soins ? L'étude repose sur une analyse juridique approfondie des textes nationaux et internationaux, tels que la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées. Elle s'appuie aussi sur les derniers rapports, études et débats, notamment autour de la loi « Bien vieillir » de 2024 qui n'ont pas encore donné lieu à des modifications substantielles du droit français. Elle interroge également la mise en œuvre concrète de ces protections par les juges et les autres acteurs (notamment les mandataires judiciaires à la protection des majeurs – MJPM et les structures telles que les EHPAD). Enfin, cette recherche vise à proposer des pistes pour concilier protection juridique et reconnaissance de la capacité d'agir des majeurs protégés, en s'inspirant des bonnes pratiques adoptées dans d'autres systèmes juridiques. En filigrane, ce travail questionne notre modèle de société et le regard porté sur la vulnérabilité, avec pour ambition de contribuer à une meilleure articulation entre justice sociale, dignité humaine et égalité des droits.</p>
<b>Exigences</b>	Placement salarial	2100-2300 € / mois
	Eligibilité : pré-requis disciplinaires	<p>Conditions d'éligibilité variant selon le porteur de projet :</p> <p>Pour présenter sa candidature au projet de thèse fléché et financé par l'Université de Rouen Normandie, le(la) candidat(e) doit être titulaire d'un <b>master</b> en droit privé ou en voie de l'être au 1<sup>er</sup> sept. 2025. Une <b>mention</b> (AB, etc.) doit avoir été obtenue en master 2.</p> <p>En outre, le(la) candidat(e) doit avoir suivi au cours de son cursus universitaire, des</p>

		<b>enseignements en droit des personnes.</b>
	Conditions d'admission	<p>Après <b>audition</b> du (de la) candidat(e) devant un jury, le <b>mardi 10 juin 2025, à partir de 13 h. 30</b>, et <b>délibération</b> du Conseil restreint de l'ED Droit Normandie, sera admis à préparer une thèse consacrée aux droits fondamentaux des majeurs protégés, l'étudiant(e), ayant réuni les conditions d'admission suivantes :</p> <p>(1) Etre titulaire d'un master en droit privé au 1<sup>er</sup> octobre 2025, avec mention, et avoir suivi un parcours universitaire en adéquation avec le projet de thèse financé.</p> <p>(2) Etre en mesure de se positionner par rapport au sujet de thèse pour convaincre de l'aptitude à entreprendre une recherche doctorale sur le sujet fléché.</p> <p>(3) Etre en mesure de présenter, pendant l'<b>audition</b>, son cursus universitaire, le bien-fondé de son analyse du sujet et le calendrier de sa recherche sur les 3 ans que dure le contrat doctoral. Une expérience de tuteur ou de chargé de travaux dirigé en droit est un atout sérieux.</p> <p>(4) Avoir rédigé un <b>mémoire de droit privé</b> sur une question classique ou d'actualité en lien avec le droit des personnes et/ou les droits fondamentaux, comprenant une bibliographie bâtie selon les canons académiques. Dans le cas où le master est en cours, le candidat doit présenter et justifier son sujet de mémoire, un argumentaire détaillé, des pistes de recherche, la méthode suivie et une bibliographie.</p>
<b>Applications</b>		
		<p>La demande doit être présentée sous la forme d'un <b>document PDF unique</b>, dont les pages sont numérotées. L'ensemble du document doit contenir :</p> <p>(1) Une <b>lettre de motivation</b> décrivant brièvement les intérêts du candidat à la recherche et expliquant les raisons de sa candidature sur le projet de thèse.</p> <p>(2) Une description du <b>programme de recherche</b> sur 3 ans.</p>



		(3) Un <b>curriculum vitae</b> (CV).  (4) Les <b>copies</b> des relevés de notes, diplômes et documents attestant de l'achèvement des cours et de l'obtention d'un master en droit privé.
<b>Lieu(x) de travail</b>		Université de Rouen (Normandie, France) 3, av. Pasteur – 76000 Rouen. UFR Droit (site pasteur) – CUREJ.
<b>Où s'adresser ?</b>		Mail de l'école doctorale : gilles.raoul-cormeil@unicaen.fr
<b>Contact</b>		Mail du porteur ou directeur de thèse : amelie.dionisi-peyrusse@univ-rouen.fr



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



**DOSSIER UNIQUE DE CANDIDATURE AUX ALLOCATIONS DOCTORALES D'ETABLISSEMENT ET ALLOCATIONS DOCTORALES 100% REGION NORMANDIE**

Pour cette campagne 2025, les universités et écoles d'ingénieurs Normandes mettent, de nouveau, en place un processus **unique** de soumission et d'évaluation pour les allocations d'établissement et les allocations 100% région, accompagné d'un calendrier unique de soumission et d'évaluation.

**Merci de cocher impérativement au moins une case (possibilité de cocher les deux cases en cas de double soumission)**

**La demande concerne :**

- Une allocation d'établissement
- Une allocation régionale 100 %

Merci de remplir pour toutes les demandes la partie commune (pages 2-3). Dans le cas d'une demande d'allocation régionale (ou de double demande), remplir également la section correspondante (pages 4-6).

**Date limite de dépôt en ligne sur la plateforme de Normandie Université : 24 Janvier 2025 à 13h**

**PARTIE COMMUNE : à remplir dans tous les cas (soumission à l'établissement ou à la région)**

**INFORMATIONS SUR LA THESE**

---

Acronyme de la thèse	Intitulé	Établissement employeur	Laboratoire d'accueil
DFonMaP	Les droits fondamentaux des majeurs protégés	Université de Rouen	CUREJ

5 mots-clés associés au projet : Droits fondamentaux – Majeurs protégés – Protection juridique – Vulnérabilité – Autonomie

**Informations sur le laboratoire d'accueil :**

Nom du Laboratoire d'accueil (nom, acronyme, numéro UR/UMR) : Centre universitaire rouennais d'études juridiques – CUREJ – UR 4703

---

Équipe de recherche (si existante) : Axe « Personne(s) »

Si laboratoire sur plusieurs sites, précisez le lieu : Ville / Campus / Établissement hébergeur

Adresse : Avenue Pasteur

N° - Libellé de la voie : 3

Code postal : 76186

Commune : Rouen

**École doctorale de rattachement du directeur de thèse** : Ecole doctorale Droit Normandie ED 98 DN

**Calendrier :**

Période d'exécution du projet de thèse :

Du 01/09/2025 au 01/09/2028, soit 36 mois de projet.

---

**RÉSUMÉ VULGARISÉ ET DIFFUSABLE / ABSTRACT**

---

**Résumé vulgarisé et diffusable du projet en Français et en Anglais (4000 caractères maximum chaque) :**

*Description à destination d'un public non averti/novice sur le sujet. Ce paragraphe pourra être utilisé dans des documents de communication en cas de subventionnement du projet.*

Version Française :

En France, plus de 800 000 personnes sont placées sous mesure de protection juridique, telles que la tutelle ou la curatelle, en raison d'une altération de leurs facultés personnelles due à l'âge, une maladie ou un handicap. Ces dispositifs, bien qu'essentiels pour garantir leur sécurité et leur accompagnement, soulèvent des enjeux cruciaux concernant la préservation de leurs droits fondamentaux. Cette thèse explore les tensions entre la nécessité de protéger ces individus et le respect de leur autonomie. Comment garantir que les majeurs protégés puissent exercer pleinement leurs droits fondamentaux, comme le droit de vote, le droit au mariage, à la parentalité, ou encore à la vie privée et à l'accès aux soins ? L'étude repose sur une analyse juridique approfondie des textes nationaux et internationaux, tels que la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées. Elle s'appuie aussi sur les derniers rapports, études et débats, notamment autour de la loi « Bien vieillir » de 2024 qui n'ont pas encore donné lieu à des modifications substantielles du droit français. Elle interroge également la mise en œuvre concrète de ces protections par les juges et les autres acteurs (notamment les mandataires judiciaires à la protection des majeurs - MJPM et les structures telles que les EHPAD). Enfin, cette recherche vise à proposer des pistes pour concilier protection juridique et reconnaissance de la capacité d'agir des majeurs protégés, en s'inspirant des bonnes pratiques adoptées dans d'autres systèmes juridiques. En filigrane, ce travail questionne notre modèle de société et le regard porté sur la vulnérabilité, avec pour ambition de contribuer à une meilleure articulation entre justice sociale, dignité humaine et égalité des droits.

Version Anglaise :

In France, more than 800,000 people are placed under legal protection measures, such as guardianship or curatorship, due to an alteration of their personal faculties due to age, illness or disability. These measures, although essential to guarantee their safety and support, raise crucial issues concerning the preservation of their fundamental rights. This thesis explores the tensions between the need to protect

these individuals and respect for their autonomy. How can we ensure that protected adults can fully exercise their fundamental rights, such as the right to vote, the right to marriage, to parenthood, or to privacy and access to care? The study is based on an in-depth legal analysis of national and international texts, such as the European Convention on Human Rights and the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities. It also draws on the latest reports, studies and debates, particularly around the “Aging Well” law of 2024, which have not yet given rise to substantial changes in French law. It also questions the practical implementation of these protections by judges and other stakeholders (in particular legal representatives for the protection of adults – MJPM and structures such as EHPADs). Finally, this research aims to propose ways to reconcile legal protection and recognition of the capacity to act of protected adults, drawing inspiration from good practices adopted in other legal systems. In the background, this work questions our model of society and the view taken of vulnerability, with the aim of contributing to a better articulation between social justice, human dignity and equal rights.

## **PRÉSENTATION DU PROJET :**

---

**Contexte et Objectifs (2 pages maximum) :** précisez s’il s’agit d’une recherche incrémentale (poursuite, renforcement d’un thème existant) ou innovante (nouveau sujet), positionnement local-national-international, bibliographie

### **Contexte de la recherche**

Les mesures de protection juridique des majeurs, telles que la tutelle et la curatelle, concernent aujourd’hui plus de 800 000 personnes en France. Elles visent à protéger des individus dont les capacités mentales ou physiques sont altérées, notamment en encadrant leurs décisions personnelles et patrimoniales. Cependant, ces dispositifs soulèvent des questions cruciales liées au respect des droits fondamentaux, notamment en ce qui concerne l’autonomie, la dignité et l’égalité. Ces enjeux sont particulièrement mis en lumière par des instruments juridiques

internationaux, tels que la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), qui promeut un modèle d'assistance fondé sur le respect de la volonté et des préférences des individus, en opposition à un modèle purement substitutif.

En France, les réformes récentes, telles que la création du mandat de protection future en 2007 ou la suppression de l'autorisation préalable au mariage pour les majeurs sous tutelle ou sous curatelle en 2019, visent à renforcer les droits des majeurs protégés en introduisant des mécanismes permettant un équilibre entre protection et autonomie. Mais de nombreuses interrogations demeurent quant à leur application pratique et leur impact réel sur la vie des individus concernés. En outre, alors que le vieillissement de la population et le manque d'effectivité des droits des majeurs vulnérables ont conduit les pouvoirs publics à envisager de réformer le système dans sa globalité et que plusieurs rapports ont été rendus à cet égard, aucune modification d'ampleur n'a encore été adoptée ni même soumise au Parlement. À l'international, des modèles alternatifs, comme l'assistance à la décision pratiquée dans certains pays nordiques, invitent à repenser les dispositifs actuels.

Ce projet de thèse s'inscrit à la croisée de ces enjeux nationaux et internationaux. Il s'agit d'une recherche principalement incrémentale, en ce qu'elle approfondit des questions existantes sur les droits des majeurs protégés. Cependant, elle se veut également innovante en proposant une approche interdisciplinaire et comparative, intégrant droit, sociologie et éthique.

### **Objectifs de la recherche**

L'objectif principal de cette thèse est d'analyser les tensions entre la protection juridique des majeurs et la préservation de leurs droits fondamentaux, afin de proposer des solutions pour mieux concilier ces deux exigences. Cette problématique se décline en plusieurs objectifs spécifiques :

- **Analyse juridique approfondie** : Étudier les normes nationales (Code civil, jurisprudence) et internationales (CDPH, Convention européenne des droits de l'homme) afin de comprendre comment elles définissent et encadrent les droits des majeurs protégés.
- **Étude de la mise en œuvre** : Évaluer l'application concrète des dispositifs de protection par les juges, par les personnes chargées des mesures de protection et par les structures d'accueil en cas d'hébergement (EHPAD, Maisons d'accueil spécialisées - MAS, hôpitaux etc), en identifiant les obstacles rencontrés quant au respect des droits fondamentaux.
- **Comparaison internationale** : Explorer les bonnes pratiques mises en œuvre dans d'autres pays, notamment en matière d'assistance à la décision, pour en tirer des enseignements applicables au contexte français.
- **Propositions concrètes** : Élaborer des recommandations visant à améliorer les dispositifs français, à la fois sur le plan législatif et pratique, en tenant compte des évolutions sociétales et des engagements internationaux.

### **Positionnement**

Ce projet s'ancre dans un positionnement national et international. À l'échelle nationale, il vise à éclairer les réformes nécessaires pour mieux protéger les droits fondamentaux des majeurs tout en respectant leur autonomie. À l'échelle internationale, il contribue au débat sur les évolutions des modèles de protection et d'assistance des personnes vulnérables, en dialoguant avec les travaux réalisés dans d'autres systèmes juridiques.

### **Bibliographie sélective**

- ASSEMBLÉE NATIONALE, Rapport d'information n° 2075 sur les droits fondamentaux des majeurs protégés, 26 juin 2019
- BATTEUR (A.), *Droit des personnes, de la famille et des incapacités*, 13ème éd., Paris, LGDJ, 2023

- BAUDEL (M.), « Repenser la protection des majeurs protégés au regard de la Convention relative aux droits des personnes handicapées », Dr. fam. 2018. Étude 8.
- BEAURUEL (M.), *La théorie générale du pouvoir en droit des majeurs protégés*, Thèse, Université de Caen Normandie, dir. A. BATTEUR, 2018.
- CARON- DEGLISE (A.), PETERKA (N.), *Protection de la personne vulnérable, protection judiciaire et juridique des mineurs et des majeurs*, Dalloz Action, 6ème éd., 2023
- CARON DEGLISE (A.), *L'évolution de la protection juridique des personnes. Reconnaître, soutenir et protéger les personnes les plus vulnérables*, Rapport de mission interministérielle, 2018
- CARON-DÉGLISE (A.), RAOUL-CORMEIL (G.), « La fin de vie de la personne protégée et l'office du juge des tutelles. Réflexions sur la recherche du consentement des personnes vulnérables », *Les Cahiers de la Justice*, n° 3, 2017/3, p. 443-455.
- DÉFENSEUR DES DROITS, *Protection juridique des majeurs vulnérables*, Rapport 2016
- FOSSIER (T.), dir., *Curatelle, tutelle, accompagnements. Protection des mineurs et des majeurs vulnérables*, LexisNexis, coll. Litec professionnel, 2009.
- FOSSIER (T.), BAUER (M.), VALLAS-LENERZ (E.), *Les tutelles, Accompagnement et protection juridique des majeurs*, ESF éditeur, coll. Actions sociales, 7e éd., 2016.
- *L'autonomie des personnes très vulnérables*, actes de colloque, Rouen, février 2024, dossier spécial RDSS 2024 n°6
- LE DU (N.), *Le consentement à l'acte médical des personnes vulnérables*, Thèse, Université Paris-Est, dir. A. DEBET, 2018.
- MARCHADIER (F.), V° Majeurs protégés, *Rép. D. Dr. Civ.*, fév. 2020, actu. oct. 2024
- MASSIP (J.), *Tutelle des mineurs et protection juridique des majeurs*, Defrénois, Lextenso éditions, 2009.

- MAZEAUD (H.), MAZEAUD (L.), MAZEAUD (J.) et CHABAS (F.), *Leçons de droit civil, tome 1, vol. 2, Les personnes : la personnalité, les incapacités*, 8e éd., par F. LAROCHE-GISSEROT, Paris, Montchrestien, 1997.
- MIGAUD (D.), dir., *La protection juridique des majeurs. Une réforme ambitieuse, une mise en œuvre défailante*, Cour des comptes, oct. 2016, 117 p.
- MILLERIOUX (G.), *La capacité juridique des majeurs vulnérables*, Thèse, Université Jean Moulin Lyon 3, dir. C. BIDAUD, H. FULCHIRON, 2021.
- NOGUERO (D.), « Pour la protection à la française des majeurs protégés malgré la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées », RDSS 2016. 964
- PLAZY (J.-M.), RAOUL-CORMEIL (G.), dir., *Le patrimoine de la personne protégée*, LexisNexis, 2015.
- RAOUL-CORMEIL (G.), CARON-DÉGLISE (A.), dir., *La vie privée de la personne protégée. In memoriam Thierry Verheyde*, éd. Mare et Martin, 2019.
- RAOUL-CORMEIL (G.), dir., *Le nouveau droit des majeurs protégés. Difficultés pratiques*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2012.
- RAOUL-CORMEIL (G.), REBOURG (M.), MARIA (I.), dir., *Majeurs protégés : bilan et perspectives (De la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 à la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, et après ?)*, LexisNexis, 2020.
- RICHEMONT (H.), Rapport fait au nom de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (1) sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant réforme de la protection juridique des majeurs, Sénat, 7 févr. 2007, n° 212, 592 p.
- TALARICO (L.), *La personne du majeur protégé*, Thèse, Université Jean Moulin Lyon 3, dir. H. FULCHIRON, 2008.

**Projet détaillé** (détails scientifiques sur le sujet, questions ou verrous abordés, programme et déroulement prévu) et perspectives pour l'équipe/le laboratoire (3 pages maximum) :

**Détails scientifiques sur le sujet**

Le sujet de thèse porte sur les tensions entre protection juridique et respect des droits fondamentaux des majeurs protégés. Les mesures, telles que la tutelle et la curatelle, bien qu'essentielles pour protéger des individus vulnérables, posent des questions éthiques et juridiques profondes. En effet, ces dispositifs, en limitant l'exercice de certaines libertés fondamentales comme, le mariage, le droit de prendre les décisions concernant sa santé ou encore la gestion de son patrimoine, peuvent parfois compromettre la dignité et l'égalité des majeurs protégés. Sur le plan scientifique, cette thèse explore une question clé : comment articuler protection juridique et reconnaissance de l'autonomie des majeurs protégés dans le respect des droits fondamentaux ?

Les voies permettant de concilier autonomie et protection devront être explorées, privilégiées et peut-être élargies ; on pense ici en particulier aux dispositifs d'anticipation tel que le mandat de protection future dont l'amélioration est plébiscitée par la pratique notariale. En cas de distorsion entre le respect de l'autonomie et l'impératif de protection, se manifestant en particulier par une opposition entre la volonté de la personne et son intérêt (déterminé par un tiers), il conviendra de déterminer dans quelles situations il convient de privilégier l'un ou l'autre. Il s'agira de rechercher comment procéder pour que la protection ne conduise pas à une forme excessive de diminution et que l'optique paternaliste ne conduise pas à sacrifier l'égalité au-delà du strict nécessaire. L'enjeu est d'établir un équilibre entre les obligations de protection, issues notamment du droit français (Code civil), et les principes internationaux consacrés par des instruments comme la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ce sujet s'inscrit dans un champ interdisciplinaire, mobilisant le droit (public et privé), la sociologie du handicap et l'éthique de la vulnérabilité.

### **Questions et verrous abordés**

Ce projet ambitionne de répondre à plusieurs questions scientifiques :

1. **Quels sont les cadres juridiques nationaux et internationaux régissant les droits fondamentaux des majeurs protégés ?**

- Analyse des dispositions juridiques et des jurisprudences clés.
  - Identification des tensions entre droit national et engagements internationaux (ex. : CDPH).
2. **Comment les mesures de protection juridique sont-elles appliquées en pratique, et quels impacts ont-elles sur les droits des personnes concernées ?**
- Étude des pratiques sociales, judiciaires et administratives.
  - Évaluation des perceptions et expériences des majeurs protégés.
3. **Quels modèles alternatifs peuvent être envisagés pour renforcer l'autonomie des majeurs protégés ?**
- Analyse comparative avec d'autres systèmes juridiques (notamment les pays ayant adopté des modèles d'assistance à la décision).

**Verrous scientifiques :**

- **Complexité juridique** : Conciliation entre les impératifs de protection et les principes liés à l'autonomie. Détermination du poids à accorder à la volonté (passée ou présente) de la personne protégée. Réflexions autour de l'intérêt de la personne protégée et des procédés adéquats pour le définir. Recherche et reconnaissance des manifestations d'autonomie résiduelle.
- **Manque de données empiriques** : Insuffisance de recherches qualitatives sur les impacts concrets des mesures de protection.
- **Dimension éthique** : Tensions entre la volonté de protéger et le respect de la dignité humaine.

**Programme et déroulement prévu**

La thèse sera structurée autour de trois grandes étapes, réparties sur trois ans :

- Année 1 : recherche juridique et analyse théorique
- Année 2 : finalisation des recherches juridique et début de la rédaction finale

- Année 3 : poursuite et fin de la rédaction finale

### **Perspectives pour le laboratoire**

Cette thèse renforcera les axes de recherche du laboratoire, en particulier ceux liés aux droits de l'Homme, à la vulnérabilité et aux transformations des cadres juridiques contemporains. Les retombées attendues incluent :

- **Production scientifique** : Publication d'articles dans des revues spécialisées (droit, sociologie du handicap).
- **Impact pratique** : Propositions pour améliorer les dispositifs français, utiles aux décideurs publics et aux acteurs de terrain.
- **Valorisation interdisciplinaire** : Enrichissement des approches interdisciplinaires, notamment en éthique et sociologie, au sein du laboratoire.

### **Actions prévues dans le cadre de la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) en supplément des actions Fêtes de la Science (1 page maximum) :**

- Engagement auprès de structures, notamment associatives, prenant en charge des majeurs protégés, afin de proposer des formations ou des aides au développement d'outils tels que les chartes éthiques
- Participation au forum des masters : l'objectif sera de présenter le travail de recherche en général, et de thèse en particulier, aux étudiants de Licence.
- Participation aux rencontres organisées entre les actuels et les anciens étudiants de master afin d'échanger sur l'engagement dans un doctorat et la démarche à adopter (construction du sujet etc).
- Ma thèse en 180 secondes : la participation à ce concours sera l'occasion de réaliser un exercice de pédagogie et de faire comprendre les enjeux d'une recherche en droit sur une question de société à un public diversifié.

## ENVIRONNEMENT DU PROJET

---

### Directeur de thèse

Nom et Prénom : Madame Amélie DIONISI-PEYRUSSE

Établissement / Organisme de rattachement : Université de Rouen / CUREJ

**Avis motivé du directeur de thèse** sur la recherche envisagée en ce qui concerne les objectifs scientifiques et technologiques poursuivis et leur place dans les orientations de recherche du laboratoire d'accueil :

La recherche ambitionne de mesurer les difficultés de concilier protection des personnes dont les facultés sont altérées et respect de leurs droits fondamentaux. Outre l'évaluation de l'ampleur des difficultés, la recherche visera aussi à proposer des solutions pour parvenir à un équilibre. Il s'agit de réussir à soutenir les personnes vulnérables sans les diminuer de quelque manière que ce soit. Ces questions renvoient à celle du paternalisme, de l'autonomie et de l'égalité. Elles irriguent, avec plus ou moins d'acuité, toutes les matières dans lesquelles il faut tenir compte de certaines vulnérabilités. Elle est au carrefour du droit des personnes et de la famille et des droits fondamentaux tout en comportant d'importants aspects de droit médical. Elle entre donc parfaitement dans les orientations de recherche du CUREJ, ciblées sur ces matières et sur l'équilibre ici en cause à propos des vulnérabilités, en particulier dans le thème « personne(s) ».

**Date : 16 janvier 2025**

**Nom, Prénom : Dionisi-Peyrusse Amélie**

**Signature**



**Le directeur du laboratoire indiquera l'adéquation de ce projet** avec la stratégie du laboratoire d'accueil

Le projet DFonMaP s'intègre parfaitement dans les orientations de recherches du CUREJ. Il est au cœur du thème « Personne(s) » et s'inscrit dans la poursuite du projet « Vulnérabilités » lancé il y a quelques années en collaboration avec d'autres unités de recherche normandes, notamment l'ICREJ à Caen. Il est dans le sillage du colloque organisé en février dernier portant sur l'autonomie des personnes très vulnérables. Ce projet contribuera indubitablement à renforcer cette thématique assez peu explorée.

Le directeur du laboratoire devra fournir (de façon séparée du dossier) **un interclassement (avec justification) des demandes du laboratoire** (incluant les allocations établissement et 100% région) *validé par son conseil d'Unité. Merci de ne pas indiquer d'interclassement dans ce document de soumission.*

Le classement des demandes du CUREJ sera communiqué ultérieurement.

**Date : 19 janvier 2025**

**Nom, Prénom : Cécile Legros**

**Signature**

Cécile LEGROS, Directrice CUREJ UR4703



C. Legros

**PARTIE SPECIFIQUE ALLOCATIONS REGIONALES (ne pas remplir si la demande concerne uniquement une allocation établissement)**

 <p>RÉGION NORMANDIE</p>	<p><b>Normandie Recherche</b> Dossier de candidature « Soutien Doctorants 100% »</p>	
	<p><b>Thème : Recherche et innovation</b></p>	
	<p><b>Objectif Stratégique</b></p>	<p>Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante</p>
	<p><b>Mission</b></p>	<p>Accompagner la recherche et l'innovation, levier de développement économique</p>
	<p><b>Territoire</b></p>	<p>Normandie</p>
	<p><b>Type d'aide</b></p>	<p>Subvention</p>

Le dispositif Normandie Recherche - Soutien Doctorants 100%, doit répondre à l'ambition 2 du SRESRI en contribuant à soutenir les ambitions des étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs et institutions ESRI normands pour favoriser leur réussite.

Avant toute soumission, veuillez consulter le règlement du dispositif concerné disponible au lien suivant : [Normandie Recherche | Région Normandie](#)

**Actions éligibles :**

Le soutien de la Région porte sur la mise en place et la réalisation de projets de recherche. L'aide régionale versée permet l'accueil de doctorants dans les laboratoires académiques pendant 36 mois maximum.

La Région soutient de jeunes chercheurs préparant une thèse et désirant obtenir un doctorat d'Université. Il s'agit d'un financement de thèse à 100%.

Les doctorants financés par la Région devront être employés par une université normande et participer à des actions de CSTI.

**Modalités d'instruction et d'attribution :**

- 1 – La Région définit le nombre d'allocations allouées à chacune des trois Universités normandes,
- 2 – Dans le cadre de leur Accord de Partenariat Stratégique, la Région Normandie et chaque Université bénéficiaire définissent les thématiques et les modalités d'expertises respectant les critères d'éligibilité définis ci-dessous,
- 3 – Les Universités déposent leurs demandes sur la plateforme régionale ainsi que les deux expertises, avant la date communiquée annuellement par la Région
- 4 – La Région assurera l'instruction et la proposition en Commission permanente.

### **Critères d'éligibilité :**

Le projet de thèse devra répondre aux critères suivants :

- qualité scientifique du projet, laquelle sera vérifiée par la transmission de deux expertises externes à la structure (hors Normandie),
- retombées et perspectives attendues pour le territoire en termes de développement territorial, de valorisation du projet, d'attractivité, de rayonnement des équipes normandes,
- développement ou renforcement de collaborations régionales, interrégionales et internationales,
- inscription dans un des domaines de la S3 ou dans les thématiques spécifiées dans l'accord de partenariat Région-Université.

Le candidat ou la candidate devra :

- être accueilli dans un laboratoire situé en Normandie,
- être inscrit dans une École Doctorale normande,
- porter un projet de thèse en adéquation avec les axes de recherche du laboratoire d'accueil et la stratégie de l'établissement,
- s'engager chaque année dans des actions de culture scientifique, technique et industrielle, coordonnées par la Région Normandie ou l'un de ses partenaires.

**Ce dossier de candidature constituera un support dans le cadre d'une instruction régionale.**

Le projet s'inscrit dans la stratégie de spécialisation intelligente (S3) du Programme Opérationnel régional FEDER-FSE/IEJ Normandie 2021-2027, et en particulier dans le ou les domaines de spécialisation suivants :

#### **Domaine S3 principal :**

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production*
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone*
- Transformer les process pour une industrie performante, durable et digitale*
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficaces et sécurisées*
- Accélérer les synergies et l'innovation au service d'une médecine 5P humaine et animale*
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maîtrise des risques*

#### **Domaine S3 secondaire (le cas échéant) :**

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production*
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone*
- Transformer les process pour une industrie performante, durable et digitale*
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficaces et sécurisées*
- Accélérer les synergies et l'innovation au service d'une médecine 5P humaine et animale*
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maîtrise des risques*

Vous pouvez consulter la *Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la Région Normandie* [en cliquant ici](#).

**Dans le cas où le sujet de thèse ne correspondrait à aucun domaine de la S3, veuillez faire référence aux éléments de l'Accord de Partenariat Stratégique signé entre la Région et l'établissement porteur, justifiant la présente demande.**

**Pour tout projet, vous préciserez son impact sur le territoire normand :**